

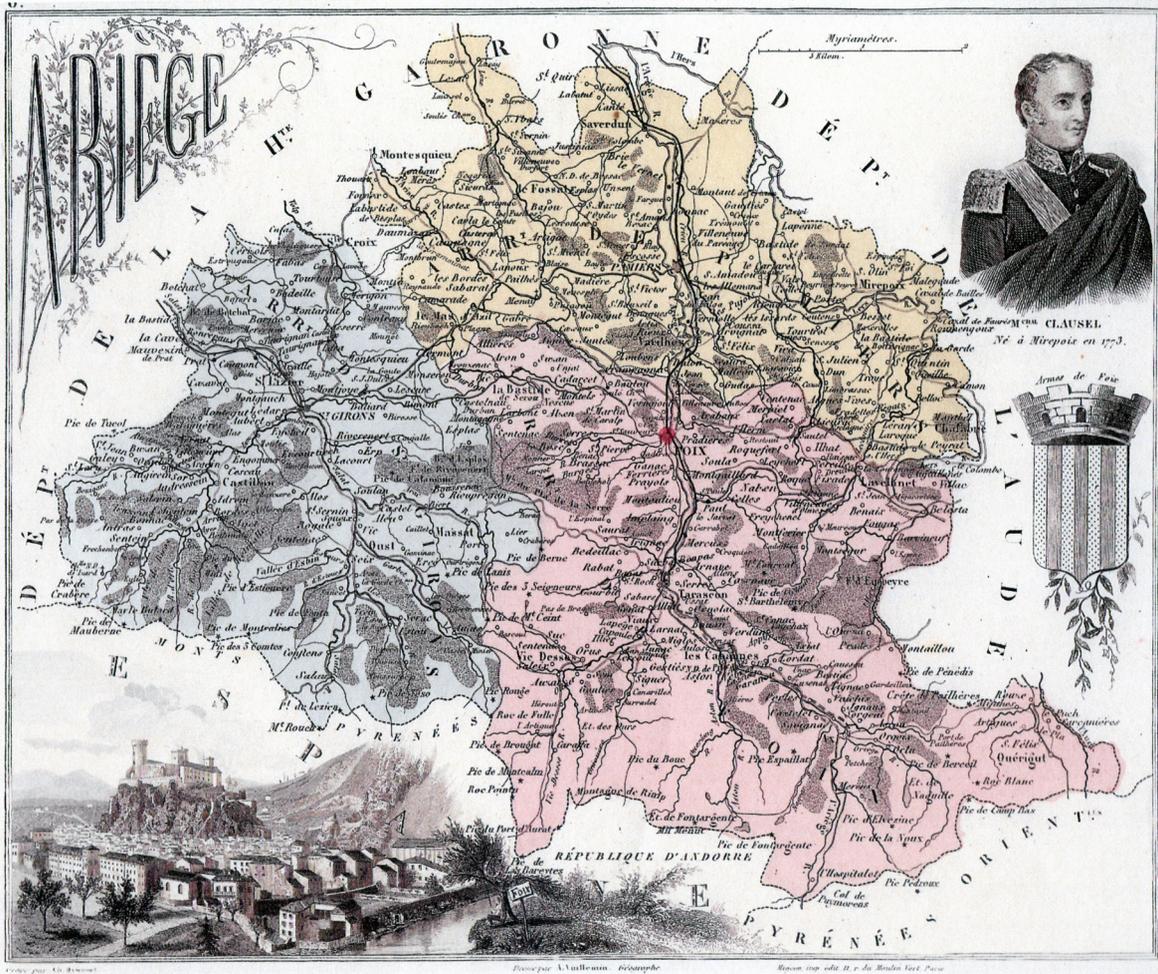
## LA NOBLESSE D'EMPIRE DE L'ARIÈGE

Michel Cours-Mach

Le prestige de la noblesse d'Empire est grand, lié au fait que les titres octroyés par Napoléon 1<sup>er</sup> récompensent des mérites militaires et civils exceptionnels. De plus ces titres s'inscrivent dans l'épopée napoléonienne, militaire bien sûr, mais s'exprimant aussi dans tous les domaines de l'organisation de l'État, du droit et des lois, de l'enseignement jusqu'aux découvertes scientifiques.

Les Ariégeois titrés par l'Empereur sont au nombre de neuf :

- ARTAUT Jean-Pierre, de Seix, major des chasseurs à cheval, chevalier de l'Empire en 1810.
- CALVET de MADAILLAN Jean-Thibaud, de Foix, député de l'Ariège, questeur du corps législatif, baron de l'Empire en 1813.
- CARALP Jean-Germain, de Prayols, chef de bataillon d'infanterie, chevalier de L'Empire en 1811.
- CAZAUX Hippolyte, du Trein d'Ustou, colonel, baron de l'Empire en 1813.
- CLAUZEL Bertrand, de Mirepoix, général, baron de l'Empire en 1810, comte en 1814, pair héréditaire d'Empire en 1815 (Cent-Jours), maréchal de France en 1831.
- ESPERT de la TOUR Jean-Baptiste, de Lagarde, général, baron de l'Empire en 1808.
- ESPERT de SIBRA Pierre, de Lagarde, frère du précédent, général, baron de l'Empire en 1809, vicomte héréditaire sous la Restauration en 1823.
- LAFFITTE Justin, de Saurat, général, baron de l'Empire en 1810.
- SARRUT Jacques-Thomas, de Saverdun, général, baron de l'Empire en 1810.



La présence du portrait du maréchal Clauzel sur la carte départementale datée de 1879 témoigne du prestige de l'épopée impériale.

On note d'emblée la prédominance des militaires parmi les titrés de l'Empire en Ariège (huit), le seul civil, Calvet de Madaillan, appartenant au corps législatif.

Avant d'étudier précisément les mérites, et la biographie, de chacun des Ariégeois titrés par l'Empereur, une question se pose : qu'est-ce que la « noblesse d'Empire ? » fondée en 1808 comme une récompense individuelle (pouvant devenir héréditaire), et dont le prestige s'établira en seulement six années d'existence.

Comment une nouvelle aristocratie a-t-elle pu renaître, s'imposer comme nécessaire à la permanence des nouvelles institutions et à l'équilibre de la société ?

Cela après la nuit du 4 août 1789 où le second ordre abandonne ses privilèges, dix-huit ans après le décret du 23 juin 1790 par lequel le roi Louis XVI abolit « pour toujours la noblesse héréditaire », et les années d'égalitarisme révolutionnaire supprimant même toute décoration ?

## **Vers une nouvelle aristocratie : le Consulat et les listes de notables**

La définition des notables, ces « masses de granit » qui étaient la nouvelle société issue du bouleversement révolutionnaire, est parfaitement exprimée le 23 juin 1795 par Boissy d'Anglas devant la Convention, au cours du débat qui précéda l'adoption de la Constitution de l'an III : « Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois. Or, à peu d'exceptions près, vous ne trouverez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve, et qui doivent à cette propriété et à l'aisance qu'elle donne l'éducation qui les a rendus propres à discuter avec sagacité et justesse les avantages et les inconvénients des lois qui fixent le sort de leur patrie ».

Le régime censitaire en découlait, et ainsi le degré de fortune devint le critère du choix avec la réforme de l'an X (menée par Sieyès et Roederer) par laquelle les membres des collèges électoraux du département étaient élus à vie parmi les six cent citoyens les plus imposés.

Ainsi en 1802 Bonaparte, Premier consul à vie, héritait d'un mode de sélection déterminant une élite de propriétaires, ce qu'il n'estimait pas équitable.

Nourri de l'esprit des Encyclopédistes, et profondément convaincu que l'autorité morale peut se trouver chez des personnes sans fortune, Bonaparte déclarait : « On ne peut faire un titre de la richesse. Qui est-ce qui est riche ? L'acquéreur de domaines nationaux, le fournisseur, le voleur. Comment fonder sur la richesse ainsi acquise une notabilité ? ».

Il enjoignit donc aux préfets de tempérer, lors de l'établissement des listes de notables, l'aspect brutal de l'impôt foncier, en prenant en compte les services rendus à l'État, les fonctions honorables occupées, la notoriété, ainsi que la bonne réputation familiale.

Néanmoins le « talent impécunieux » demeurait à l'écart : devenu empereur, Napoléon s'efforcera d'y remédier en dotant ceux que leur seul mérite distinguait, et auxquels il octroyait alors un titre.

## **La fondation de la Légion d'honneur : le germe d'une noblesse impériale ?**

L'Assemblée constituante avait supprimé le 30 juillet 1791 « tout ordre de chevalerie, toute décoration, tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance ». Elle se réservait de décider « s'il y aurait une décoration nationale unique qui pourrait être accordée aux vertus, aux talents, aux services rendus à l'État ».

En attendant, les militaires « pourraient continuer de porter et de recevoir la décoration militaire actuellement existante », c'est-à-dire la prestigieuse croix de Saint-Louis, ordre royal et militaire créé en avril 1693 par Louis XIV, octroyé sans condition de naissance, stipulant « que la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction dans nos armées, seront les seuls titres pour y entrer ».

Le 15 octobre 1792, à la chute de la royauté, l'Ordre de Saint-Louis est supprimé par la Convention : dès lors il n'y a plus de décoration pour récompenser la bravoure militaire.

Il faut attendre le Directoire pour que des récompenses militaires apparaissent : à l'armée d'Italie, Bonaparte décerne des armes d'honneur aux soldats de tout grade qui se sont distingués.

Cette initiative est confirmée dans la constitution de l'an VIII dont l'article 87 indique qu'il sera décerné « des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République ».

Aussitôt, les consuls prirent le décret du 4 nivôse an VIII instaurant les « armes d'Honneur » : l'octroi de celles-ci ne tient aucun compte de la hiérarchie militaire, officiers et soldats recevant les mêmes.

La seule hiérarchie se fonde sur la valeur de l'exploit : le sabre d'Honneur étant considéré comme la plus haute récompense.

Deux membres de la noblesse d'Empire ariègeois ont reçu un sabre d'Honneur :

- Le capitaine Jean-Germain Caralp, pour acte de bravoure lors de l'expédition d'Égypte, devant Saint-Jean-d'Acre. Sabre d'Honneur remis le 15 septembre 1802.
- Le capitaine Hippolyte Cazaux, pour s'être distingué le 16 prairial an VIII, lors de la campagne d'Italie, à la tête du pont de Plaisance, où il a fait 80 prisonniers. Sabre d'Honneur en 1801.

Tous deux ont fait figurer cette récompense prestigieuse dans leurs armoiries : pour Caralp « une couronne de laurier d'or traversée en pal d'un sabre d'argent monté d'or », et pour Cazaux « un sabre en pal d'or, soutenu d'un foudre d'argent ».

Cependant ces récompenses ne concernaient que l'armée, la France étant en guerre depuis 1792, les civils en étant exclus.

Pour Bonaparte, la création d'une récompense nationale reconnaissant les services militaires et civils rendus à la patrie s'imposait. Cela permettrait de dégager une élite, véritable aristocratie du mérite, face aux « listes de notabilités qu'il avait en aversion » (Roederer).

La Légion d'honneur, créée par la loi du 29 floréal an X (19 mai 1802) récompensait ainsi militaires et civils, et d'emblée son prestige fut considérable : le Premier consul est de droit chef de légion et président du Grand Conseil qui nomme les membres de la Légion d'honneur.

Le premier Grand Chancelier est un civil, un savant, le naturaliste Lacepède.

Dès les premières nominations (le 24 septembre 1803) la Légion d'honneur engloba les possesseurs d'armes d'honneur, des sous-officiers et des soldats, mais aussi des savants (Monge, Berthollet, Cuvier, Fourcroy), des sénateurs, des ambassadeurs, des conseillers d'État, des archevêques... représentant effectivement une nouvelle élite.

Par le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804), le gouvernement de la République est confié à Napoléon, Empereur des Français, qui est sacré le 2 décembre.

Une cérémonie grandiose a lieu aux Invalides le 15 juillet 1804, pour la première remise de l'insigne de la Légion d'honneur. L'Empereur y reçoit le serment des Légionnaires, parmi lesquels se trouve le major de chasseurs à cheval Jean-Pierre Artaut.

Napoléon s'entoure d'une cour formée par les membres de sa famille devenus princes de l'Empire, par les grands dignitaires et les maréchaux d'Empire, qui par décret du 30 mars 1806 sont dotés de « grands fiefs de l'Empire français, érigés en duchés », situés hors de France, en Italie, en Prusse et en Bavière.

Le sénatus-consulte du 14 août 1806 qui concernait la dotation de ces duchés relevant de l'Empire, comportait aussi une disposition prévoyant que l'Empereur « quand il le jugerait convenable », en remerciement de grands services, ou pour provoquer « une utile émulation », et « contribuer à l'éclat du trône » pourrait autoriser un chef de famille « à former la dotation d'un titre héréditaire que Sa Majesté érigerait en sa faveur ».

Il faudra cependant encore deux ans, pour créer une nouvelle aristocratie titrée.

## **LES DÉCRETS DE 1808 : LA CRÉATION DES TITRES IMPÉRIAUX.**

Jusqu'alors les titres impériaux ne concernaient que la famille impériale et les grands dignitaires de l'Empire.

Le 28 mai 1807 après la prise de Dantzick par le maréchal Lefebvre, l'Empereur Napoléon décide « de consacrer par un titre spécial le souvenir de cette glorieuse et mémorable circonstance » en lui conférant « le titre de Duc de Dantzick, avec une donation en domaines situés à l'intérieur de nos Etats ».

La « noblesse d'Empire » est née, car le maréchal Lefebvre n'appartient ni à la famille impériale, ni à la cour des grands dignitaires.

Viennent enfin les décrets décisifs : Le prince Archichancelier se rend au Sénat le 11 mars 1808, sur ordre de l'Empereur pour lui présenter les statuts signés par Napoléon, le 1<sup>er</sup> mars, et réglant titres et majorats prévus dans le sénatus-consulte de 1806.

Connaissant les réticences de nombreux sénateurs soucieux d'égalité, Cambacérès est très habile : « Jamais les distinctions dont il s'agit n'auront eu une source plus pure ; les titres ne serviront désormais qu'à signaler à la reconnaissance publique ceux qui se sont déjà signalés par leurs services, par leur dévouement au Prince et à la Patrie ». Il assure aussi « Le nouvel ordre de choses n'élève point de barrières entre les citoyens. Les nuances régulières qu'il établit ne portent point atteinte aux droits qui rendent tous les Français égaux en présence de la Loi ».

Cambacérès n'emploie jamais le mot de « noblesse », qui n'apparaît pas non plus dans les statuts. Il parle de « titres impériaux », de « distinctions nécessaires ».

D'où vient donc l'appellation de « noblesse d'Empire »?

De la Charte octroyée par Louis XVIII, de retour en France en 1814, qui indiquait dans son article 71 « La noblesse ancienne reprend ses titres ; la nouvelle conserve les siens. Le roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société ».

## **L'institution des majorats**

Les titres Impériaux ne sont pas héréditaires : pour qu'ils le deviennent il est indispensable que le premier décoré en fasse la demande et obtienne l'autorisation de former un majorat.

Le Code civil distingue deux types de majorats (article 896) :

- Les majorats de propre mouvement conférés par l'Empereur qui accorde la totalité de la dotation. C'est le cas de tous nos militaires ariégeois titrés de l'Empire:
  - Jean-Pierre ARTAUT, chevalier de l'Empire sous la dénomination de Bremerberg par lettres patentes du 31 janvier 1810, est donataire d'une rente de 2 000 F en Westphalie le 19 mars 1808.
  - Jean-Germain CARALP, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 février 1811, est donataire d'une rente de 2 000 F sur le Trasimène le 15 août 1809.
  - Hippolyte CAZAUX, baron de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813, est donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome le 3 décembre 1809.
  - Bertrand CLAUZEL, baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1810, est donataire d'une rente de 6 000 F en Hanovre, le 15 août 1809.
  - Jean-Baptiste ESPERT de la TOUR, baron de l'Empire par lettres patentes du 1er juin 1808 est donataire d'une rente de 6 000 F en Westphalie, le 17 mars 1808, et sur Montenotte le 6 août 1811.
  - Pierre ESPERT de SIBRA baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809, est donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome, le 15 août 1809.
  - Justin LAFFITTE, baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810, est donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome le 17 mars 1808.

- Jacques-Thomas SARRUT, baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810, est donataire d'une rente de 4 000 F en Westphalie le 21 novembre 1808.

• Les majorats sur demande, érigés avec l'autorisation de l'Empereur, à la requête de la personne qui, ayant obtenu un titre veut le rendre héréditaire : c'est le cas de Joseph-Thibaud CALVET de MADAILLAN, député de l'Ariège, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813, et baron de l'Empire par nouvelles lettres patentes le même jour.

## Le serment à l'Empereur

La collation des titres et la constitution d'un majorat s'accompagnaient de la prestation du serment. Dans le mois qui suivait les ducs prêtaient serment entre les mains de l'Empereur. Les comtes, les barons et les chevaliers entre celles de la personnalité désignée à cet effet.

Voici le texte du serment : « Je jure d'être fidèle à l'Empereur et à sa dynastie, d'obéir aux constitutions, lois et règlements de l'Empire, de servir Sa Majesté en bon, loyal et fidèle sujet, et d'élever mes enfants dans les mêmes sentiments de fidélité et d'obéissance, et de marcher à la défense de la patrie toutes les fois que le territoire sera menacé, ou que Sa Majesté ira à l'armée ».

Nous verrons que les militaires ariégeois titrés de l'Empire seront fidèles à leur serment en 1814, alors que le baron Calvet de Madaillan, député et questeur du corps législatif, votera la déchéance de Napoléon le 3 avril 1814.

Mais il est vrai que le 2 avril le Sénat avait déclaré « Napoléon Bonaparte et sa famille déchus du trône, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité ».

## *Les anoblis de l'Empire de l'Ariège : une noblesse d'épée*

Huit des neuf ariégeois titrés de l'Empire sont des militaires : proportion considérable par rapport à la répartition de l'ensemble de la noblesse d'Empire qui cependant est avant tout une noblesse d'épée.

En effet la noblesse d'Empire, établie durant seulement six ans entre 1808 et 1814, représente 3 263 titrés, dont l'origine se répartit ainsi : armée 59 %, haute fonction publique 22%, ministres, sénateurs, membres des collèges électoraux, présidents du corps législatif, évêques, maires des trente-sept bonnes villes... 17%, enfin les « talents » représentés par les savants, les médecins, les scientifiques, les artistes.

La noblesse d'Empire est donc avant tout une noblesse d'épée (ce qui tient aux circonstances : guerres de la Révolution, du Directoire et de l'Empire sans interruption de 1792 à 1808, faisant de l'armée le premier corps de la nation).

Noblesse d'épée à plus de 90% pour l'Ariège, surtout si l'on observe que le seul membre « civil » le baron Calvet de Madaillan avait d'abord choisi la voie des armes, étant garde du corps du roi Louis XVI jusqu'en 1789.

On notera l'absence parmi les titrés de l'Empire ariégeois, des puissants maîtres de forges, des grands propriétaires terriens, des riches négociants, mais aussi des hommes de lois, dont les noms composent pourtant l'essentiel des listes de notables.

### **Carrières militaires**

Toutes sont remarquables, les actions d'éclat se succédant au fil des campagnes, tout particulièrement lorsque la patrie est proclamée en danger. Leur dévouement est au service de la liberté et des nouvelles institutions de la France, d'abord de la République, puis de l'Empire.

Parmi ces existences héroïques évoquons d'emblée celle du maréchal Clauzel, engagé à l'âge de 17 ans, général de brigade à 26 ans, il s'illustre sur tous les fronts de bataille, de Jemmapes à l'Espagne en 1793, puis l'Italie, Saint-Domingue. Il manque de périr lors d'un naufrage sur les côtes de Floride en 1804, revient en France pour assister au sacre de l'Empereur. Puis il guerroye en Dalmatie, Italie, Espagne, Portugal où il est grièvement blessé. Baron de l'Empire en 1810, il se rallie aux Bourbons après l'abdication de l'Empereur, et devient comte héréditaire en 1814. Lors des Cent-Jours, il rejoint Napoléon et prend la ville de Bordeaux aux royalistes. L'Empereur le nomme pair de l'Empire. Au retour des Bourbons, Clauzel menacé doit fuir aux États-Unis, et il est condamné à mort en 1816. Amnistié, il revient en France en 1821. Fidèle à ses convictions libérales, il se fait élire député en 1829, participe à la Révolution de Juillet. Le roi Louis-Philippe lui confie en août 1830 le corps expéditionnaire en Algérie. Le 30 juillet 1831, Clauzel reçoit le bâton de maréchal de France!

Les actions d'éclat du chevalier Artaut, du chevalier Caralp, et du baron Cazaux méritent également d'être relatées :

- Le chevalier Jean-Pierre Artaut, de Seix, s'enrôle à l'âge de 17 ans, en 1787, dans les chasseurs à cheval du régiment des Ardennes. Cinq ans plus tard il est brigadier aux armées de Sambre et Meuse. Dans Thionville assiégée par les Prussiens, il sort de nuit avec quinze hommes, surprend l'ennemi et lui enlève « un convoi considérable de farine et de pain », sauvant la garnison de la famine.

En 1794 à Landrecies, il charge à la tête de sa compagnie un bataillon ennemi qu'il met en déroute, le poursuit dans son camp, et s'empare d'un canon et d'un obusier. La même année il se distingue à la bataille de Fleurus.

- Le chevalier Caralp, de Prayols, lors de la campagne d'Égypte, alors capitaine, est le premier à la brèche de Saint-Jean-d'Acre. L'armée devant se retirer, il témoigne de son insolente bravoure, quelque peu gauloise, en s'arrêtant pour braver Turcs, Anglais et mamelucks, et se déculottant leur laisser, sous les balles, « plus que le mot de Cambronne ». Ses nombreux exploits en Égypte lui vaudront un sabre d'Honneur.

- Le baron Cazaux, d'Ustou, est enrôlé en 1788 à l'âge de 18 ans dans le régiment d'Armagnac. Capitaine en 1793, il se distingue par son héroïsme à l'armée de Sambre et Meuse où il reçoit plusieurs blessures. En Italie, le 5 juin 1800,

l'armée étant bloquée devant le pont de Plaisance, avec quelques hommes il repart à l'assaut, prend le pont, et fait mettre bas les armes à l'arrière-garde ennemie forte de 80 hommes. Un sabre d'Honneur lui est décerné le 24 septembre 1801.

Enfin il faut évoquer les trois frères ESPERT, tous trois généraux de l'Empire. Originaires du hameau de Sibra, commune de Lagarde, Jean-Baptiste Espert de la Tour, l'aîné, Pierre Espert de Sibra, cadet, s'engagent ensemble comme volontaires dans les bataillons de l'Ariège en 1792, suivis par leur plus jeune frère Jean-Marc Espert de Bulach en mars 1793. Dix-huit ans plus tard, après de nombreux faits d'arme et de brillantes carrières militaires, ils sont tous trois élevés au rang de général la même année, en 1811 !

### **Fidélité et attachement à l'Empire : la Restauration et les Cent-Jours**

Dans l'Ariège l'instauration de l'Empire reçut l'adhésion de la plupart des notables ariégeois - bourgeoisie et noblesse non émigrée confondues -, qui, comme la paysannerie, las des violences révolutionnaires, voulaient la stabilité des nouvelles institutions et la sécurité des frontières.

La gloire des armées impériales entre 1802 et 1808, la constitution d'un « grand Empire » dépassant ce que la monarchie avait pu réaliser emporta les réticences des derniers républicains, et surtout explique le ralliement massif des familles royalistes, et même des émigrés amnistiés.

Parmi eux le fameux colonel Maurice de Roquemaurel, ancien contre-révolutionnaire émigré en Espagne, revenu servir la France, et qui demeurera fidèle à l'Empire.

Mais dès les premiers grands revers, (campagne de Russie, enlèvement dans la féroce guerre d'Espagne, la conscription incessante de classes d'hommes de plus en plus jeunes), font désirer la paix.

Parmi la noblesse d'Empire ariégeoise, le chevalier Artaut est un exemple : héros de la bataille de Medellin en Espagne, c'est pourtant cette guerre dont les motifs lui paraissent critiquables, qui l'amène à se retirer du service, alors qu'il allait être nommé général et officier de la Légion d'honneur. Mais il demeurera fidèle à l'Empereur dans l'adversité, devenant conseiller général pendant les Cent-Jours, avant d'entrer dans l'opposition libérale sous la seconde Restauration.

Après l'abdication de l'Empereur le 4 avril 1814, à Fontainebleau, sous la pression des maréchaux, les titrés de l'Empire ariégeois se rallient aux Bourbons, avec amertume cependant pour les militaires, que Louis XVIII cherche pourtant à s'attacher : ainsi Clauzel est fait comte héréditaire le 31 décembre 1814, inspecteur général de l'infanterie, et grand officier de la Légion d'honneur, Laffitte maréchal de camp, les deux frères Espert chevaliers de Saint-Louis, ainsi que le baron Cazaux major de l'Hôtel des Invalides.

Mais pendant les Cent-Jours, ils rejoindront l'Empereur.

Seul Espert de Sibra demeurera à l'écart, ce qui lui vaudra sous la seconde

Restauration, outre un commandement important, d'être créé vicomte héréditaire en 1820.

Les autres paieront leur fidélité à l'Empereur : si Laffitte est seulement mis en demi-solde, Clauzel est proscrit, condamné à mort par contumace et ne rentrera en France qu'en 1821.

Le seul anobli civil ariégeois, le baron Calvet-Madaillan, qui avait voté la déchéance de l'Empereur, demeurera fidèle aux Bourbons : il sera fait chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, et maintenu dans ses fonctions de député.

## Conclusion

La noblesse d'Empire de l'Ariège est donc une noblesse d'épée, formée de jeunes hommes qui, dès 1792 portés par des idéaux de liberté, de protection des institutions nouvelles de la République, ont risqué leur vie pour la Patrie.

Soldats de l'an II, se portant héroïquement aux frontières menacées, puis, sous Bonaparte, vainqueurs des royaumes coalisés, et parcourant toute l'Europe mais aussi l'Orient.

Almanachs, calendriers, cartes du département de l'Ariège, portent en médaillons le portrait du maréchal de France Clauzel, mais aussi celui du général Laffitte, baron de l'Empire, fils d'un ouvrier des forges de Rabat, dont le préfet de l'Ariège notait « c'est un vrai chevalier Français ».

Leurs mérites, leurs faits d'armes exaltés par la légende napoléonienne du « Mémorial de Sainte-Hélène », toute cette épopée va nourrir le XIX<sup>e</sup> siècle et leur donner un prestige sans égal.

## BIOGRAPHIES DES TITRES DE L'EMPIRE DE L'ARIÈGE

« *L'Ariège produit des hommes et du fer!* »



Artaut  
de Bremerberg

**ARTAUT Jean-Pierre,**  
*chevalier de l'Empire et de Bremerberg.*

Né à Seix le 23 octobre 1770, décédé à Castillon en Couserans le 25 décembre 1837.

*Lieutenant-colonel des chasseurs à cheval.*

*Chevalier de L'Empire et de Bremerberg par lettres patentes du 31 janvier 1810.*

Armoiries « De sinople au chevron d'or accompagné en chef d'une palombe d'argent, accostée de deux tours du même et en pointe d'un lion tenant une épée aussi d'argent, à la bordure de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires ».

Carrière militaire brillante, commencée à l'âge de dix-sept ans quand après de bonnes études à Seix, il s'enrôle comme chasseur à cheval dans le régiment des Ardennes (devenu « Champagne » en 1788).

Cinq ans plus tard il est brigadier, et la guerre aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse va lui permettre de donner la mesure de son courage et de son audace : le 17 septembre 1792, enfermé dans Thionville assiégée par les Prussiens, il sort de nuit avec quinze hommes, surprend l'ennemi et lui enlève un « convoi considérable de farine et de pain », sauvant ainsi la garnison de la famine. En 1794, au blocus de Landrecies, à la tête de sa compagnie, il charge un bataillon ennemi, le met en déroute, le poursuit dans son camp et s'empare d'un canon et d'un obusier. La même année, il se distingue à la bataille de Fleurus où il reçoit deux blessures.

Artaut est alors nommé sous-lieutenant le 21 ventôse an II, et aide de camp du général Boisset le 24 prairial.

Au fil des campagnes, Pyrénées centrales en l'an IV, Helvétie, Italie, Grisons de l'an VI à l'an IX, puis guerres d'Autriche, de Prusse, de Pologne de 1806 à 1807, il s'élève « de grade en grade par sa bravoure et par ses talents ». Il est nommé chef d'escadron du 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval le 3 mars 1809.

Chevalier de la Légion d'honneur le 22 prairial an XII, il en reçoit « l'aigle » des mains de l'Empereur aux Invalides, lors de la première remise le 14 juillet 1804.

Napoléon le fait donataire du domaine de Bremerberg en Westphalie (commune de Borem, canton de Voerden, département de la Fulde) et de divers

droits, en lieu et place du roi de Prusse, le 19 mars 1808, lui assurant 2 000 F de rente, qui constitueront son majorat.

Lors de la guerre d'Espagne il se couvre de gloire à la bataille de Medellin, le 27 mars 1809, qui voit la défaite de l'armée espagnole commandée par le général Cuesta. Artaut y fut blessé d'un coup de sabre à la tête.

Il est alors anobli, l'Empereur le créant chevalier de l'Empire et de Bremerberg, par lettres patentes du 31 janvier 1810, avec règlement d'armoiries.

Lieutenant-colonel de chasseurs à cheval, gouverneur militaire de Saumur, il décide de quitter l'armée en novembre 1812 (à l'âge de 42 ans), alors qu'il était proposé pour être général.

Il se retire à Castillon-en-Couserans, ville dont son épouse est originaire.

Le chevalier Artaut reprendra le service en 1814, lors de l'invasion de la France par les armées alliées : il est chargé par le maréchal Soult de l'organisation et du commandement des troupes levées dans l'Ariège.

La chute de l'Empire lui est douloureuse, mais ne surprend pas Artaut qui depuis la campagne de Russie et la guerre d'Espagne, en suivait l'évolution avec inquiétude. Il ne se rallie qu'avec réticence aux Bourbons « rentrés en France dans les fourgons de l'ennemi », et se tient à l'écart de la vie politique sous la Restauration.

Favorable à la Révolution de juillet 1830, le chevalier Artaut se montrera très attaché à Louis-Philippe. Nommé conseiller général du canton de Castillon, en remplacement de Jacques de Solan-Saboulies, légitimiste, il le demeurera jusqu'en 1833.

### ***La famille du chevalier Artaut***

Originaire de la ville de Seix, gardienne du Haut-Salat, le chevalier Jean-Pierre Artaut est le fils de Blaise Artaut, négociant (né à Seix le 21 janvier 1730) et d'Anne Dougnac. Par sa mère il tient à deux puissantes familles seixoises. Elle est en effet la fille d'Hector Dougnac de Larrouzet, bourgeois de Seix, riche propriétaire plusieurs fois consul de Seix, et de Bernarde (de) Cours, d'une des plus anciennes familles consulaires de Seix (citée depuis 1242), titrée en 1680 par le vicomte de Couserans de la seigneurie de la Chapelle. Cette famille a été reconnue noble en 1705 en Espagne lors de l'admission de Don André de Cours comme cadet dans les gardes du corps de Philippe V, roi d'Espagne.

Les faits d'armes de Don André de Cours (Seix 1685–Barcelone 1766), devenu lieutenant-colonel du régiment de dragons de Pavia au service d'Espagne, et de son neveu Don Juan de Cours, garde du corps du roi d'Espagne et capitaine de dragons dans Pavia, ont pu décider de la vocation militaire précoce du jeune Artaut.

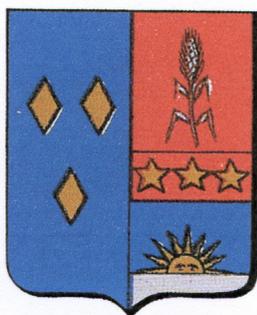
La Révolution va séparer les membres de cette famille : alors que Jean-Pierre Artaut se distingue dans les armées de la République puis de l'Empire, ses proches parents émigrent. En effet, les petits-neveux de Don André de Cours : Ambroise et Laurent (de) Cours, de Rogalle, François Cours de Mach et Jean Cours de

Ribou, ainsi que Estienne Andreu (qui deviendra lieutenant-colonel et sera anobli en Espagne où il fera souche) se sont enrôlés en octobre 1793 dans la Légion catholique et royale des Pyrénées du comte de Pannetier, appartenant à l'armée espagnole, et font les campagnes contre la Révolution.

En 1809, le 23 octobre, à Castillon, le major de chasseurs à cheval Artaut épouse Marie Delort, fille unique du sieur Pierre-Blaise Delort et de demoiselle Françoise Cazes, riches négociants. Son témoin est Jean-Pierre Garié, d'une famille seixoise de bourgeoisie armoriée, royaliste émigré en 1792, volontaire en Espagne dans la Légion de la Reine, puis devenu sous-lieutenant au service de l'Angleterre : choix traduisant les opinions désormais pondérées de chacun.

Fixé à Castillon, le chevalier Artaut aura trois enfants : Pierre-Camille né le 20 juin 1813 ; Maximilien-Charles, né le 29 mai 1818 ; Suzanne-Aspasie née le 15 juin 1815. Un de ses fils épousera la sœur de Frédéric Arnaud de l'Ariège, et son petit-fils sera sous-préfet.

*Sources d'Archives: État civil de Seix et Castillon-en-Couserans.- A. D. Ariège, 1 M 6, 2 M 6, 2 M 36, 2 M 67. Archives de l'armée à Vincennes : classement 1791-1847, pensions n°102.662 (1801-1817) et 53.796 1<sup>ère</sup> série.*



Calvet de Madaillan

**CALVET de MADAILLAN Joseph-Thiébault (de),  
baron de l'Empire**

Né et décédé à Foix (2 février 1766 - 25 février 1820).

*Député de l'Ariège au corps législatif et questeur.*

*Chevalier de l'Empire et baron de l'Empire le même jour, 12 avril 1813.*

Armoiries : « Parti au 1<sup>er</sup>, d'azur à trois losanges d'or disposés 2 et 1 ; au 2<sup>e</sup>, coupé des barons propriétaires, qui est de gueules à un épi de blé d'or en pal, et d'azur à un soleil d'or naissant d'une mer en champagne d'argent, au comble de gueules chargé de trois étoiles d'or ».

Issu d'une ancienne famille de Foix appartenant à la noblesse de robe, Calvet-Madaillan est officier dans les gardes du corps du roi Louis XVI jusqu'au licenciement de cette arme. De retour à Foix, il est élu au Conseil général du département en 1790.

Durant la période révolutionnaire, il n'exerce aucune activité politique, demeurant dans une prudente réserve. Sous le Directoire il est assesseur du juge de paix du canton de Foix en l'an IV, et membre de l'administration municipale de la ville de Foix.

Sous le Consulat il entre au collège électoral du département de l'Ariège puis, en l'an XII, au Conseil général.

Élu député de l'Ariège au corps législatif le 2 mai 1809, il en devient questeur en 1813 ; cette fonction s'accompagnant de l'attribution d'un titre d'Empire, il

reçoit le titre de chevalier de l'Empire le 12 avril 1813 et le même jour celui de baron de l'Empire.

Fidèlement attaché à l'Empire, il apparaît sur toutes les listes de notabilités, mais en 1814 quand les armées alliées envahissent la France, il vote la déchéance de l'Empereur.

Maintenu dans ses fonctions sous la Restauration, il est fait chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. Pendant les Cent-Jours il refuse de se rallier à Napoléon.

Réélu député de l'Ariège le 22 août 1815, il siège au centre, se démarquant des ultras et soutient le gouvernement du duc Decazes qui veut « royaliser la Nation, et nationaliser la Royauté ».

Calvet de Madaillan meurt en charge le 25 février 1820.

### *La famille de Calvet*

Importante famille du comté de Foix, ayant donné des capitouls de Toulouse, des consuls de Foix, et occupant durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle la charge de procureur-syndic des États du Pays de Foix.

Elle compte aussi des gardes du corps du roi, dont Jean-Thiebaud de Calvet, chevalier de Saint-Louis, marié à Jeanne d'Azam dont il eut deux fils : le futur baron de l'Empire, et son frère cadet Jean-Baptiste-Ferréol, dit le chevalier de Calvet, membre de l'assemblée de la noblesse à Pamiers en 1789. Lui aussi garde du corps du roi, Jean-Baptiste-Ferréol devient officier de cavalerie et fait les campagnes de Flandres, se distinguant à la bataille de Jemmapes. À la mort du roi, il brisa son épée, revint à Foix et fut emprisonné à Pamiers avec plusieurs de ses parents. La chute de Robespierre les sauva de la mort.

À l'avènement de Louis XVIII, le chevalier de Calvet redevint garde du corps du roi et fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814. Retiré de l'armée il devint directeur des contributions indirectes à Foix. En son fils Armand de Calvet, conseiller de préfecture, propriétaire à Foix, s'est éteinte la famille de Calvet en 1873.

Autre figure marquante de cette famille, à l'époque révolutionnaire Jean-Jacques de Calvet-Méric cousin germain du baron d'Empire : né à Foix en 1760, il sert lui aussi dans les gardes du corps du roi avant la Révolution. Élu député de l'Ariège à l'Assemblée législative en septembre 1791, il devient membre du Club des Feuillants et semble destiné à une belle carrière politique.

Mais les excès révolutionnaires le heurtent : il s'élève contre les calomnies visant le roi, et contre la dissolution de la garde royale décidée par les Jacobins. Sur proposition de Guadet, l'Assemblée vote son internement pour trois jours à la prison de l'Abbaye. Libéré il revient à l'Assemblée pour s'opposer fermement aux révolutionnaires et demande l'interdiction d'introduire des pétitionnaires en armes qui font pression sur les députés. Désigné à la vindicte populaire, il retourne dans l'Ariège où il doit se cacher. Il réapparaîtra sous le Directoire,

devient censeur du lycée de Toulouse, et sous l'Empire est nommé président du collège électoral de l'arrondissement de Foix (de 1800 à 1808).

Sous la Restauration, le roi Louis XVIII récompensera son attitude courageuse à l'Assemblée législative : Jean-Jacques de Calvet-Méric est nommé conseiller de préfecture, et reçoit la croix de chevalier de Saint-Louis en 1817.

Sources : Duclos abbé. *Histoire des Ariègeois, Toulouse, Soubiron, 1887. Tomes IV et VII.*



Caralp

**CARALP Jean-Germain,**  
*chevalier de l'Empire*

Né le 3 novembre 1761 à Prayols, y décède le 2 juin 1837.

*Chef de bataillon au 85<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Ligne.*

*Reçoit un sabre d'Honneur le 15 septembre 1802.*

*Chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 février 1811.*

*Donataire sur le Trasimène (rente de 2 000 F) le 15 août 1809.*

Armoiries : « Parti: au 1<sup>er</sup>, d'azur à une couronne de laurier d'or traversée en pal d'un sabre d'argent monté d'or; au 2<sup>e</sup> d'or au palmier de sinople terrassé de même, fruité de gueules ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires ».

La Patrie est en danger ! Aussitôt Jean-Germain Caralp s'engage, le 15 janvier 1792, dans le 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires de l'Ariège. Cette levée de soldats compte également Clauzel et Laffitte qui deviendront ses fidèles amis. D'emblée, Caralp est nommé lieutenant par ses compagnons d'armes, et participe au siège de Lyon. Son bataillon est alors envoyé à l'armée des Alpes, qui se prépare pour entrer en Italie. Le 2 mai 1793 étant au camp de Monmélian, Caralp écrit à sa sœur Marguerite qui s'inquiète pour lui, une lettre devenue célèbre : « Chère et tendre sœur, rassure-toi. Je fais ma carrière en servant ma patrie. Je t'ai juré, je te jure encore de la servir tant qu'elle sera en danger, même tant qu'elle aura besoin de moi. Ah ! qu'il est agréable pour moi, d'être du nombre de ceux qui servent la sainte Patrie ! ».

Il participe de l'an IV à l'an IX aux campagnes d'Italie, de Suisse, et le 7 brumaire an IV, il est nommé capitaine. C'est le départ pour l'armée d'Orient, la Syrie et l'Égypte. Il s'illustre à Saint-Jean-d'Acre par une extrême bravoure, puis par un geste insolent pour les Anglais qui réjouit toute l'armée. À la bataille du Caire, il va sous le feu de l'ennemi, récupérer des soldats blessés demeurés entre les lignes.

Il reçoit alors la plus haute distinction : un sabre d'Honneur qui figure dans ses armes.

Le 15 juin 1804, il est fait officier de la Légion d'honneur.

À l'armée d'Allemagne en 1806, il est nommé chef de bataillon le 6 septembre 1808.

En 1809, l'Empereur le fait donataire d'une rente de 2 000 F sur le Trasimène, et lui octroie le titre de chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 février 1811.

Le maréchal Davout, prince d'Eckmuhl, le nomme commandant d'armes à Hambourg en 1811, car, du fait d'infirmités contractées à la guerre, Caralp ne peut plus appartenir à une unité combattante. Il demande à prendre sa retraite et rentre à Foix en 1812.

Retiré à Prayols, où il a acheté une maison, il demeure discret durant la Restauration, gardant cependant vifs les liens avec ses frères d'armes, et notamment le général Justin Laffitte. Aussi dès la Révolution de Juillet, revient-t-il à la vie publique : le baron Laffitte le nomme commandant de la Garde Nationale de Foix, et il devient maire de Prayols de 1833 à 1836.

Depuis le 14 mai 2006 une rue de Prayols porte son nom.

### ***La famille du chevalier Caralp***

Son père, François Caralp est un meunier prospère. Il appartient à une longue lignée de meuniers de Prayols, depuis deux siècles, jouissant d'une honnête aisance. Le frère aîné de Jean-Germain Caralp reprendra l'exploitation du moulin familial.

*Sources d'archives : État civil de Prayols. Archives de l'armée à Vincennes, Classement 91-47. Duclos (abbé) Histoire des Ariégeois. Toulouse, Soubiron, 1887.*



Cazaux (H.)

### **CAZAUX Hippolyte, baron de l'Empire**

Né au Trein, vallée d'Ustou, le 30 janvier 1770 ; Décédé à Paris (1er arrt) le 21 février 1846.

*Colonel du 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*Reçoit un sabre d'Honneur le 24 septembre 1801.*

*Donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome le 3 décembre 1809.*

*Baron de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813.*

Armoiries : « Écartelé : au 1<sup>er</sup>, d'azur à un pont de cinq arches d'or brisé au milieu, soutenu d'une rivière d'argent et sommé à dextre d'une ville du même, mouvant du flanc, et accompagnée d'une étoile d'argent au 2<sup>e</sup> point en chef ; au 2<sup>e</sup>, des barons militaires ; au 3<sup>e</sup>, de gueules à un sabre en pal d'or, soutenu d'un foudre d'argent ; au 4<sup>e</sup>, d'azur à trois chevrons d'or deux et un ».

Fils d'un notaire d'Ustou, ayant reçu une excellente instruction, le jeune Hippolyte Cazaux choisit la carrière des armes, en s'engageant le 29 mai 1788 comme soldat dans le régiment d'Armagnac (devenu 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1791), où il sert dans la compagnie de Saint-Jean. Il y obtient le grade de caporal-

fourrier le 1er avril 1792, faisant campagne à l'armée du Nord (1792-1793). Il s'y distingue par son courage et ses qualités d'entraîneur d'hommes durant les campagnes de « la Guerre de la Liberté » : aussi par ordre des représentants du Peuple près l'armée des Ardennes, il est nommé capitaine dans le bataillon des éclaireurs de la Meuse le 14 septembre 1793.

Il sert à l'armée des Ardennes, puis est nommé capitaine à la 9<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère le 21 mars 1794 de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le capitaine Cazaux se signale à la prise du fort d'Ehrenbreitstein où il est blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche le 18 septembre 1795, et au combat de Messenheim où, blessé d'un coup de sabre à la tête, il est fait prisonnier de guerre le 8 décembre 1795. Il est libéré et rentre en France le 21 décembre 1797.

À l'armée d'Italie il se fait remarquer par un nouvel exploit : à l'attaque du pont de Plaisance, suivi seulement d'un sergent, il fait mettre bas les armes à une arrière-garde ennemie forte de quatre-vingt hommes le 5 juin 1800.

Pour sa conduite à l'armée d'Italie, il reçoit un sabre d'Honneur le 24 septembre 1801. Cela lui vaudra d'être membre de droit de la Légion d'honneur le 24 septembre 1803. Il est alors nommé major du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère le 12 décembre 1803.

Le 14 juin 1804, Hippolyte Cazaux est fait officier de la Légion d'honneur.

Cazaux se distingue à l'armée de Dalmatie : il est alors promu colonel du 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère le 16 mai 1806, à l'âge de trente six ans, et après seulement dix-huit ans de services.

Lors de la campagne de 1809 contre l'Autriche, le colonel Cazaux à la tête de son régiment, est grièvement blessé au combat d'Ervenich en Croatie, le 26 avril 1809, et doit subir l'amputation de la cuisse gauche.

Rentré en France, il est nommé commandant d'armes le 5 juin 1809, et l'Empereur le fait donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome le 3 décembre de la même année.

Le 25 juin 1811 le colonel Cazaux devient major de l'Hôtel des Invalides, (poste qu'il va occuper sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, jusqu'à son admission à la retraite le 5 mars 1837).

Enfin, par lettres patentes du 12 avril 1813, Napoléon le fait baron de l'Empire.

Désormais, étant colonel-major de L'Hôtel des Invalides, le baron Cazaux demeure à Paris. Sous la Restauration il est fait chevalier de l'Ordre de Saint-Louis par Louis XVIII le 29 octobre 1814, puis confirmé dans son titre de baron héréditaire par ordonnance royale du 18 janvier 1817.

Dans ses armoiries figurent les symboles de ses exploits : Le pont et la ville de Plaisance, et le sabre d'Honneur reçu à l'armée d'Italie.

Cependant le baron Cazaux, dans une lettre adressée au roi Louis- Philippe

le 10 août 1830, déplore qu'après quarante-neuf ans de services, étant toujours en activité, il soit « le seul des colonels de l'ancienne armée qui, ayant perdu honorablement un membre sur le champ de bataille, n'ait pas été promu au grade de Maréchal de Camp ».

Louis-Philippe le fait commandeur de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> mai 1831.

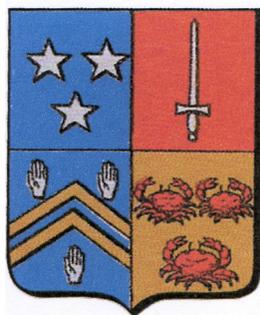
### ***La famille du baron d'Empire Hippolyte Cazaux:***

Les Cazaux sont une famille d'ancienne bourgeoisie de la vallée d'Ustou, paroisse du Trein, où ils ont donné une lignée de notaires, et d'avocats en parlement.

Hippolyte Cazaux est le fils de Jean-Joseph Cazaux, notaire royal de la vallée d'Ustou en Couserans, et de la ville de Tarascon en Foix, et de demoiselle Jacquette Rochas.

Marié le 19 septembre 1803, à Marie-Renée Chardron, dont un fils unique Hippolyte Baron Cazaux, né le 25 mars 1811.

*Sources d'archives : Registres paroissiaux du Trein-d'Ustou. Archives notariales d'Ustou, aux A. D. Ariège. Service historique de l'armée, à Vincennes, dossier n°70.856-pensions 1<sup>ère</sup> série.*



Clauzel

### **CLAUZEL Bertrand, *baron de l'Empire, comte sous la Restauration, maréchal de France***

Mirepoix 12 septembre 1772 - Cintegabelle (Haute-Garonne) 21 avril 1842.

*Général de brigade dès 1799, de division en 1802.*

*Donataire d'une rente de 6 000 F en Hanovre, le 15 août 1809.*

*Baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1808.*

*Comte héréditaire le 31 décembre 1814.*

*Pair de France aux Cent-Jours, le 5 juin 1815.*

*Maréchal de France, le 27 juillet 1831.*

Armoiries: « Écartelé : au 1<sup>er</sup> d'azur à trois étoiles d'argent 2 et 1; au 2<sup>e</sup>, des barons militaires; au 3<sup>e</sup>, d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois mains appaumées d'argent, 2 et 1; au 4<sup>e</sup>, d'or à trois crabes de gueules, 2 et 1 ».

Grande figure de l'armée napoléonienne, général de brigade à l'âge de vingt-six ans, Bertrand Clauzel, ainsi que l'écrit Louis Bergès, a consacré toute sa vie à l'armée : alternant les lauriers, la condamnation à mort et l'exil, et la reconnaissance suprême avant la disgrâce.

Originaire de Mirepoix, Bertrand Clauzel s'engage très jeune dans la garde nationale de Mirepoix en 1789. Deux ans plus tard, il est admis le 14 octobre 1791 comme sous-lieutenant dans le 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

À l'armée du Nord, dès septembre 1792, il se distingue : son régiment reprend Longwy aux Autrichiens, et les bat à Jemmapes.

Il sert ensuite dans la Légion nationale des Pyrénées, durant la guerre contre l'Espagne (1793-1795), devenant capitaine de chasseurs à cheval. Remarqué par les représentants en mission, il est nommé chef de bataillon-adjutant général le 15 avril 1794.

Le 13 mars 1795, Clauzel est désigné pour aller présenter à la Convention nationale vingt-quatre drapeaux pris aux Espagnols et aux Portugais. Le 13 juin, il est nommé chef de brigade-adjutant général.

Après avoir accompagné le général Pérignon, ambassadeur de France à Madrid, en décembre 1795, Clauzel revient en France en mars 1798 en qualité de chef d'état major du général de Grouchy, qu'il suit à l'armée d'Italie. Il reçoit la mission délicate d'obtenir l'abdication du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV. Celui-ci en témoignage de sa reconnaissance pour « son tact et sa loyauté » lui offre un tableau de maître : Clauzel écrit au Directoire qu'il en fait don au musée du Louvre.

Il est alors nommé général de brigade le 5 février 1799.

En novembre 1801, il prend part à l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc, beau-frère de Bonaparte Premier consul.

Clauzel s'empare de Port-de-Paix, du Fort-Dauphin, et reçoit le grade de général de division le 18 décembre 1802. Mais il se heurte au général Rochambeau qui a remplacé Leclerc mort de la fièvre jaune.

Arrêté à tort en septembre 1803, il est évacué en direction de la France, sur la frégate « La surveillante », qui fait naufrage sur les côtes de Floride. Il gagne New-York où il séjourne en 1804.

De retour en France, héros et rescapé de l'expédition de Saint-Domingue, il est fait officier de la Légion d'honneur et assiste au sacre de l'Empereur.

Lors de la reprise générale des hostilités, Clauzel reprend du service dans l'armée d'Italie (30 septembre 1806), puis de Dalmatie en 1808.

En juillet 1809 il est à l'armée d'Allemagne, et prend possession des Provinces Illyriennes, et prend part aux victoires, se distinguant à Wagram.

L'Empereur le fait baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1810. Son majorat étant constitué par la donation d'une rente de 6 000 F sur le Hanovre, attribuée le 15 août 1809.

Le général-baron Clauzel rejoint alors l'armée du Portugal où il continue de se faire remarquer par sa bravoure et son art de la guerre : au siège d'Astorga, au combat de Sobral et surtout le 23 juillet, à la bataille des Arapiles. La bataille perdue, il communique son énergie aux soldats et leur redonne confiance : décidant de vaincre ou de mourir, les Français se maintiennent sur le champ de bataille jusqu'à la nuit.

Grièvement blessé « le héros malheureux des Arapiles » doit quitter l'armée jusqu'en janvier 1813.

Après la défaite de Vitoria le 21 juin 1813, Clauzel rentre en France. Il prend alors le commandement de l'armée du Nord, puis de celle des Pyrénées en 1814. Avec Soult, il prend part à la bataille de Toulouse (10 avril 1814).

À l'abdication de l'Empereur, Clauzel se rallie aux Bourbons pour assurer la paix.

### ***La Restauration***

Les honneurs pleuvent sur le général-baron Clauzel : chevalier de Saint-Louis le 1er juin 1814, nommé inspecteur général de l'infanterie le 30 décembre suivant, il reçoit le titre de comte héréditaire le 31 décembre 1814, et devient grand officier de la Légion d'honneur le 14 février 1815.

Néanmoins, comme tous les anciens officiers de l'Empire, Clauzel exècre le nouveau régime dont le retour s'est fait dans les fourgons de l'ennemi.

Commandant les divisions militaires de Bordeaux, ville royaliste dirigée par la duchesse d'Angoulême, le général-comte Clauzel observe le « vol de l'aigle ».

### ***Les Cent-Jours***

Clauzel se rallie à l'Empereur, fait arborer le drapeau tricolore, tient la ville calme militairement. Il laisse s'échapper la duchesse d'Angoulême et évite la guerre civile.

Napoléon le nomme pair de France héréditaire le 5 juin 1815.

Son attitude durant les Cent-Jours lui vaut de puissants ennemis : suspendu dans ses fonctions, il est recherché mais parvient à s'enfuir aux États-Unis en novembre 1815.

Il est alors condamné à mort par contumace, le 11 septembre 1816, par le conseil de guerre.

Pendant son exil, il se consacre à l'agriculture dans l'Alabama, vivant modestement.

Cependant, en France, le général Clauzel est devenu l'un des symboles du parti Bonapartiste : ainsi grâce à l'influence d'amis tels Davout, Marmont et Soult, il bénéficie d'une amnistie totale le 26 juillet 1816.

Rentré en France en 1821, il se retire dans ses terres de l'Ariège et de la Haute-Garonne, menant une vie discrète mais demeurant en lien avec les anciens de l'armée impériale.

Son retour sur la scène politique se fit lors de l'offensive du parti libéral contre Charles X.

Élu député des Ardennes en 1829, il participe à l'avènement de Louis-Philippe.

### ***La Monarchie de Juillet***

Le roi Louis-Philippe le nomme à la tête de l'Armée d'Afrique le 13 août 1830, et lui confie le corps expéditionnaire en Algérie. Mais sans instructions précises d'un gouvernement qui ne sait que faire de sa conquête, Clauzel s'oppose très vite aux ministres qui sont en désaccord avec ses projets de protectorat confié à des princes arabes. Il revient donc en France en février 1831.

Clauzel est fait maréchal de France le 27 juillet 1831.

Clauzel est réélu député libéral dans l'Ariège et les Ardennes en 1834.

En juillet 1835, on lui confie à nouveau l'armée d'Afrique : Gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

Paris ayant choisi la conquête, le maréchal Clauzel entreprend les expéditions de Mascara, Tlemcen et Constantine. Cette dernière ayant échoué, Clauzel est relevé de ses fonctions en février 1837.

Profondément affecté par les intrigues ministérielles qui ont provoqué son échec en Algérie, le maréchal Clauzel devient à la fin de sa vie l'ardent défenseur du bonapartisme renaissant.

Ainsi en juin 1839 il se rend à Londres pour rencontrer le prince Louis-Napoléon.

Son dernier acte politique sera de plaider à la Chambre des députés pour le retour des cendres de l'empereur.

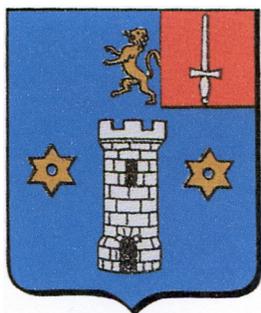
Il meurt d'une attaque d'apoplexie à Cintegabelle le 21 avril 1842, et est inhumé à Mirepoix.

### ***La famille du maréchal Clauzel***

La famille du maréchal est originaire de Lavelanet, où son grand-père Jacques Clauzel est qualifié successivement de chaudronnier, puis de marchand et négociant. Son père Gabriel et sa mère, Blanche Castel, possédant une importante fabrique de draps, comptent parmi les notables de Mirepoix. Gabriel Clauzel devenu procureur-syndic du district de Mirepoix en 1790, puis membre du Directoire départemental en 1792, est un ardent révolutionnaire.

Son oncle Jean-Baptiste Clauzel, lui aussi négociant prospère, est maire de Lavelanet et député de l'Ariège de 1792 à 1803. C'est un patriote jacobin engagé. Son fils, Pierre Clauzel, né en 1786, jeune cousin germain du maréchal, fait des études de droit et entre au Conseil d'État en 1810. Il vit à Paris mais figure parmi les 30 plus imposés de l'Ariège grâce à la fortune amassée par son père. Il épouse la nièce du maréchal Berthier, et deviendra maire de Blois sous la Restauration.

*Sources : Archistra-Paris 1962.*



Espert de La Tour

**ESPERT de LATOUR Jean- Baptiste,  
général, baron de l'Empire.**

Lagarde 1<sup>er</sup> juillet 1764 - 13 octobre 1815.

*Frère des généraux Jean-Marc Espert de Bulach et  
Pierre Espert de Sibra.*

*Général de division.*

*Donataire en Westphalie d'une rente de 6 000 F, le 17  
mars 1808, et sur Montenotte 6 août 1811.*

*Baron de L'Empire par lettres patentes du 1<sup>er</sup> juin 1808.*

Armoiries : « D'azur à la tour d'argent, ouverte et maçonnée de sable, flanquée de deux molettes d'éperon d'or et surmontée d'un lion rampant du même ; au franc-quartier des barons militaires ».

D'une famille de notaires de Lagarde, près de Mirepoix, tout d'abord destiné au commerce du drap, Jean- Baptiste Espert s'enrôle, à l'appel de « la patrie en danger », dans une compagnie franche de l'Ariège le 1er novembre 1792, où il est élu capitaine.

Envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1793 il passe au 4<sup>e</sup> bataillon de l'Ariège. Au siège de Roses à la tête de ses soldats, il est blessé d'un coup de feu au menton, et d'un coup de sabre au bras. Il est alors nommé adjudant-général chef de bataillon, le 6 octobre 1793.

Après la paix avec l'Espagne, il passe à l'armée d'Italie en 1795, où il est à nouveau blessé à Bassano le 26 janvier 1797. Espert commande alors la place de Bologne, puis la province d'Ombrie.

En mars 1799, il commande l'avant-garde qui marche sur la Toscane, et occupe Florence dont il devient commandant de place. Après la désastreuse campagne de 1799, il assure la retraite de Toscane en dirigeant l'arrière-garde. Il est nommé à l'état-major de Masséna à Gênes, et lors de l'attaque de Voltri le 18 avril 1800, est blessé d'un coup de feu.

Pendant la Campagne de Prusse, commandant un régiment de la division Oudinot, il se distingue aux combats d'Ostrolenka (16 février 1807) et de Friedland (14 juin 1807). Il est alors nommé colonel le 28 juin 1807.

Donataire d'une rente de 6 000 F en Westphalie, le 17 mars 1808, il est fait baron de l'Empire par lettres patentes du 1er juin 1808.

Envoyé de nouveau à l'armée d'Italie, il y fait la campagne de 1809 à la tête du 42<sup>e</sup> régiment de ligne, et reçoit une nouvelle blessure à la bataille du Raab le 14 juin 1809.

À partir du mois d'août 1809, le colonel baron Jean-Baptiste Espert de Latour est à l'armée d'Espagne : il participe à la prise de Santa-Coloma en novembre 1809, au siège de Girone, d'Hostalrich, de Torgose, et aux combats de Vich en février 1810.

Il est fait commandant de la Légion d'honneur le 7 mai 1811, et après avoir pris part remarquablement au siège de Tarragone, il est nommé général de brigade le 6 août 1811, et reçoit une nouvelle dotation de 2 000 F de rente sur Montenotte.

Les combats se poursuivent de manière incessante en Catalogne en 1812 et 1813, où Espert commande la division de Cerdagne et se bat sur la frontière, tentant de retarder l'avance inexorable de Wellington.

Espert rentre en France pour raisons de santé, le 1er février 1814, et se retire dans l'Ariège.

La Restauration le met en non-activité, et lui décerne cependant la Croix de chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814.

Sous les Cent-Jours, Napoléon lui donne un commandement à Lyon, mais il ne peut pas s'y rendre épuisé par ses campagnes militaires. Il meurt dans sa propriété de Lagarde, le 13 octobre 1815.

### ***La famille du général baron d'Empire ESPERT de LATOUR***

Fils de Jean Espert, notaire à Lagarde, et de Jeanne Authier, Jean-Baptiste appartient à une famille d'ancienne bourgeoisie. Plusieurs membres de cette famille se sont distingués sous la Révolution, le Consulat et l'Empire, notamment son cousin germain Jean Espert, député de l'Ariège de 1792 à 1795, fournisseur aux armées sous le Consulat et l'Empire, réalisant une jolie fortune.

Mais se sont surtout les deux frères de Jean-Baptiste qui, eux aussi se couvrent de gloire :

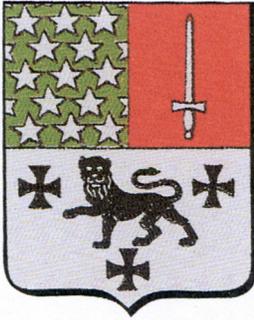
- Pierre Espert de Sibra, général baron de l'Empire, vicomte sous la Restauration (dont la notice suit)

- Jean-Marc Espert de Bulach, général, né à Sibra le 29 août 1774, engagé volontaire au 4<sup>e</sup> bataillon de l'Ariège le 1er mars 1793, lieutenant à l'armée des Pyrénées-Orientales le 28 juillet 1793 et capitaine le 6 décembre 1793. Il se distingue durant la guerre contre l'Espagne 1793-1795, puis à l'armée d'Italie, et au service du royaume de Naples. Chevalier de la Légion d'honneur en 1806, colonel le 8 juin 1808, il est fait commandeur de l'Ordre des Deux-Siciles.

Passé au service du royaume d'Espagne, il se distingue dans de nombreuses actions de guerre, et devient maréchal de camp le 18 avril 1811 : ainsi les trois frères Espert sont généraux la même année. Il devient aide de camp du roi Joseph, et rentre en France pour servir à la bataille de Paris, le 30 mai 1814. Il sera fait maréchal de camp au service de la France le 21 avril 1815.

Sous la Restauration, il reçoit la croix de Saint-Louis le 18 août 1819, et se trouve confirmé dans son grade. Retraité en 1825, il se retire à Sibra où il décède le 11 mars 1835.

Le général-baron Jean-Baptiste Espert de Latour, avait épousé Émilie Dumain, dont il eut deux filles.



Espert

**ESPERT de SIBRA Pierre,**  
*général, baron del'Empire,*  
*vicomte de la Restauration.*  
*Frère des généraux Espert de Latour,*  
*et Espert de Bulach.*

Né à Lagarde 25 février 1771 - décédé à La-Bastide-de-Bousignac le 3 décembre 1835.

*Général de brigade.*

*Donataire sur Rome d'une rente de 4 000 F le 15 août 1809.*

*Baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809.*

*Vicomte héréditaire par lettres patentes royales du 16 août 1823.*

Armoiries : « Coupé au 1<sup>er</sup> parti, de sinople semé d'étoiles d'argent et des barons militaires ; au 2, d'argent au lion léopardé de sable accompagné de trois croix pattées du même, 2 et 1 ».

Comme ses frères, Pierre Espert a conquis ses titres de gloire sur les champs de bataille.

Pierre a suivi la même carrière que celle de son frère Jean-Baptiste : volontaire en janvier 1792, sergent-major puis sous-lieutenant à l'armée des Alpes le 27 novembre 1792, il passe à l'armée d'Italie en 1795. Il s'y distingue par sa bravoure, est blessé d'un coup de feu à la tête le 22 novembre 1795. Espert est nommé capitaine en 1797, puis chef de bataillon en 1799.

En 1806, il est promu colonel du 102<sup>e</sup> de ligne, et sert à l'armée d'Italie, puis au 1<sup>er</sup> juin 1809 à l'armée d'Allemagne, commandée par Eugène de Beauharnais. À la bataille de Raab, il est blessé à l'épaule gauche le 14 juin 1809.

L'Empereur le fait donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome, le 15 août 1809, et le crée baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809.

En 1811 il est à l'armée d'Espagne, et commande la province de Ségovie, et le 6 août 1811 il reçoit le grade de général de brigade, et revient en France admis à la retraite pour blessures.

Le général baron Pierre Espert de Sibra commande alors plusieurs succursales des Invalides, à Louvain, puis Arras en 1814.

Sous la Restauration il reçoit la croix de Saint-Louis en août 1814, et demeure à l'écart lors des Cent-jours. Louis XVIII lui en est reconnaissant : fait baron héréditaire le 1<sup>er</sup> juin 1816, il est nommé commandant du département des Hautes-Alpes le 11 juin.

En 1820 il prend le commandement du Var, et reçoit le titre de vicomte héréditaire par lettres patentes royales du 16 août 1823.

Commandeur de la Légion d'honneur le 23 mai 1825, il est mis à la retraite le 26 juin 1831.

Retiré dans l'Ariège à Bulach, il devient maire de Saint-Quentin, et meurt célibataire le 3 décembre 1835 à La-Bastide-de-Bousignac.

### ***Les frères ESPERT et la Révolution***

Les trois frères Espert, animés par un patriotisme ardent, s'ils doivent leurs brillantes carrières à l'avènement de la République puis à l'Empire, n'ont jamais partagé les excès de la Révolution.

Jean-Baptiste, en particulier, a fait preuve d'humanité au péril de sa vie, à plusieurs reprises : en 1792, chargé par le Comité de salut public de Mirepoix, de s'emparer du château de Lagarde et de son propriétaire, le marquis de Lévis-Mirepoix, il prend possession des lieux mais favorise la fuite du marquis au péril de sa vie.

En Italie, en 1798, il accueille et aide des émigrés pour leur éviter d'être arrêtés, parvient à soustraire à une mort certaine douze évêques italiens, à Ombria, et enfin protège la famille de Piémont-Savoie d'un « traitement outrageant ».



Laffitte (J.)

### **LAFFITTE Justin, général, baron de l'Empire**

Saurat 4 juin 1772 - Paris 27 août 1832

*Général.*

*Donataire sur Rome d'une rente de 4 000 F, par décret impérial du 17 mars 1808.*

*Baron de l'Empire, par lettres patentes du 9 mars 1810.*

Armoiries : « Coupé : au 1 parti, d'or à trois hiboux de sable, perchés sur une branche d'olivier de sinople, et des barons militaires ; au 2, d'azur au palmier d'or, terrassé du même et fruité de gueules ».

Fils d'un « fondeur » des forges de Saurat, bénéficiant d'une excellente instruction, Justin Laffitte a, très jeune, la vocation militaire : il s'engage en 1787 comme soldat, à l'âge de quinze ans, dans les Dragons de Lanan (devenus le 8 mai 1788 4<sup>e</sup> chasseurs à cheval).

Le 15 janvier 1792, il est élu sous-lieutenant dans le 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires de l'Ariège. À l'armée des Alpes et d'Italie, il reçoit ses galons de capitaine en mars 1794.

À la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797, il est blessé lors d'une charge et fait prisonnier par les Autrichiens, qui ne le libéreront qu'en mai 1798.

Aussitôt, le 17 mai 1798, Justin Laffitte s'embarque pour l'Égypte avec Bonaparte, et son camarade Jean-Germain Caralp. Le 1<sup>er</sup> septembre suivant, il est grièvement blessé à la bataille de Rahmanieh, et rentre en France un an plus tard.

À l'armée de l'Ouest, il se distingue lors des combats de Cossé le 25 janvier 1800, et le 20 mars devient chef d'escadron. Il est alors envoyé à l'armée d'Italie, à Lodi. Préparant l'invasion de l'Angleterre, Napoléon le nomme major à l'armée des côtes de l'océan en octobre 1803, puis à l'armée du Rhin. Laffitte est remarqué lors de la campagne d'Allemagne, puis en 1806, en Prusse et en Pologne.

Ainsi, le 20 septembre 1806, il est nommé colonel du 18<sup>e</sup> dragons. De 1808 à 1812, il combat en Espagne et au Portugal.

L'Empereur le fait donataire d'une rente de 4 000 F sur Rome, le 17 mars 1808, puis baron de l'Empire par lettres patentes du 9 Mars 1810.

Mais les intrigues et les jalousies du haut-commandement le mettent en cause, en mai 1809, dans la « conspiration jacobine », d'un officier ariègeois, Argentou, qui est de ses amis. Laffitte est arrêté à Talavera, conduit à Bayonne puis à Paris où il est emprisonné quelques jours. Reconnu innocent grâce à Caulaincourt, il retourne en Espagne où il est nommé gouverneur de Tolède et de Talavera.

Laffitte combat alors les miquelets du général Mina : blessé et fait prisonnier lors d'un engagement, délivré peu après, Laffitte, malade, retourne en Ariège en novembre 1811.

Le 16 janvier 1813, il reçoit le grade de général de brigade et le 18 juin suivant il est fait commandant de la Légion d'honneur.

En août 1813, le général Laffitte est nommé commandant militaire du département de l'Ariège. C'est lui qui va organiser, le 8 janvier 1814, la levée en masse dans les départements de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales, pour défendre la frontière des Pyrénées contre l'invasion anglo-espagnole.

Dans les derniers jours de l'Empire, le général Laffitte sera l'âme de la défense territoriale de l'Ariège.

### ***La Restauration et les Cent-Jours***

Sous la première Restauration, Laffitte est maintenu dans toutes ses fonctions, notamment celle de président du canton des Cabannes qu'il occupait depuis janvier 1813.

Il reçoit le grade de maréchal de camp, et la croix de Saint-Louis le 11 octobre 1814.

Lors des Cent-Jours, il se rallie à Napoléon, et le 14 mai 1815 il est élu représentant de l'Ariège, à la quasi-unanimité (51 voix sur 52 votants). Il dirige alors la lutte contre les troupes du duc d'Angoulême.

Après Waterloo, le général Laffitte est destitué de toutes ses charges, mis en demi-solde et surveillé par la police de Louis XVIII, puis de Charles X en raison

de ses opinions politiques. Cela ne l'empêche pas d'animer le courant d'opposition libérale dans l'Ariège, et de fréquenter assidûment le cercle du banquier Laffitte à Paris.

Opposant notoire au parti royaliste ultra, il est mis définitivement à la retraite en 1823 après le complot des trois sergents de La Rochelle.

### ***La Révolution de Juillet :***

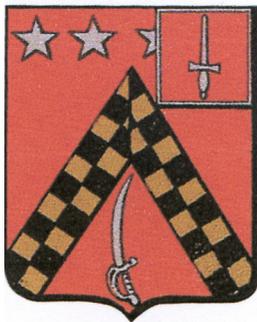
Dès le 29 août 1830, le général baron Laffitte est nommé commandant militaire de l'Ariège. Puis le 5 juillet 1831, il est élu député de l'Ariège contre Falentin de Sentenac, et représente l'opposition républicaine ariégeoise à la Chambre. Nommé également conseiller général, il meurt en fonctions à Paris le 27 août 1832.

### ***La famille du général baron Laffitte :***

Justin Laffitte est issu d'une famille modeste : il est le fils de Raymond-Louis Laffitte, ouvrier à la forge de Rabat, et de Marie-Jeanne Fournier. Il doit son ascension sociale à son engagement dans l'armée, à son courage et à son intelligence, servis par les circonstances favorables de la Révolution, puis de l'Empire.

Justin Laffitte a épousé Cécile Bribes, de Saurat, sœur d'un militaire ariégeois Vincent Bribes, adjudant-général, fort apprécié par Bonaparte, décédé lors de la campagne d'Italie en 1801. De cette union le général baron Laffitte n'a pas eu de descendance.

*Sources d'archives : Archives de l'armée à Vincennes ; Archives nationales BB30 1042 : majorats.*



Sarrut

### **SARRUT Jacques-Thomas, général, baron de l'Empire**

Saverdun le 16 août 1765 - Vittoria, le 26 juin 1813.

*Général.*

*Donataire en Westphalie d'une rente de 4 000 F, par décret du 21 novembre 1808.*

*Baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810.*

Armoiries : « De gueules au chevron composé d'or et de sable, accompagné en chef de trois étoiles rangées en fasce et, en pointe, d'un sabre haut et en pal, le tout d'argent ; au franc-quartier brochant des barons militaires, entouré d'une filière d'argent ».

Originaire de Saverdun, Jacques-Thomas Sarrut fit ses études aux séminaires de Pamiers et de Toulouse. Élève doué, il se consacre à l'étude des mathématiques,

et paraît destiné à une brillante carrière dans les sciences ou la magistrature. Mais à l'âge de dix-sept ans il choisit la voie des armes.

Ainsi, le 15 mai 1782 il s'engage comme soldat au régiment de Picardie-infanterie, où il est d'emblée remarqué : caporal le 25 août 1783, sergent-major le 1<sup>er</sup> janvier 1791, il est adjudant-major un an plus tard.

Lors de la constitution des bataillons de volontaires départementaux en avril 1792, il est élu capitaine par sa compagnie.

Sa bravoure et son intelligence au combat vont se révéler au fil des campagnes, et lui vaudront une ascension rapide aux plus hauts grades.

À l'armée du Nord de 1792 à 1796, au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie (ci-devant Picardie), il se distingue à la bataille de Jemappes le 6 novembre 1792, et devient adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Nord. Il se fait remarquer aux combats de Mouscron, Tourcoing et Pont-à-Chin en avril et mai 1794. Il est alors nommé chef de brigade par arrêté des représentants du peuple du Nord et sert au siège de Nimègue.

Chef de brigade au 8<sup>e</sup> de Ligne, il est aux armées de Sambre et Meuse en 1796, puis du Danube et du Rhin en 1799-1801. Les victoires se succèdent : Sarrut se distingue à Hohenlinden le 3 décembre 1800, aux combats de Lambach le 10 décembre, puis à l'armée de Hanovre en 1803.

Il est alors nommé général de brigade le 29 août 1803, et le 14 juin 1804, Sarrut est fait commandant de la Légion d'honneur.

En 1805, il intègre la Grande Armée, comme général commandant une brigade de la division d'Augereau, et sert à Iéna, le 14 octobre 1806. À Eylau, il est blessé de deux coups de feu le 8 février 1807.

À l'armée d'Espagne, en novembre 1808, dans le corps d'armée de Soult, il remporte la victoire de San Vicente de la Barquera où, avec sept cents hommes d'infanterie et cent cinquante cavaliers, il fait deux cents prisonniers le 20 novembre.

Il se distingue sans discontinuer à Lugo le 7 janvier 1809, puis le 29 mars à Oporto.

Le général Sarrut, déjà donataire d'une rente de 4 000 F en Westphalie par décret du 21 novembre 1808, est fait baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810.

À l'armée du Portugal le 1<sup>er</sup> mai 1810, il combat à Busaco, et devient général de division commandant la 4<sup>e</sup> division le 20 juin 1811.

Après la bataille des Arapiles, il soutient héroïquement la retraite de l'armée le 22 juillet 1812.

Mais à la bataille de Vittoria, le général baron Sarrut frappé par un biscayen, est fait prisonnier et meurt des suites de ses blessures à l'hôpital anglais de Vittoria le 26 juin 1813.

Le nom du général Sarrut est inscrit au côté sud de l'arc de triomphe de l'Étoile.

### ***La famille du général baron Sarrut.***

La famille Sarrut de Saverdun, est de très ancienne bourgeoisie, apparentée à la famille du Pape d'Avignon Benoît XII. Ayant embrassé la Réforme dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ils sont alliés aux grandes familles protestantes de ce canton.

Le général est le fils de Jean-Jacques Sarrut et de Jeanne Sarrut sa cousine germaine.

Son frère aîné, Jean-Germain-Antoine Sarrut (Saverdun le 24 mai 1759), est avocat en Parlement, propriétaire et négociant à Saverdun, juge de paix du canton à partir de 1790.

Favorable aux idées nouvelles, il se pose cependant en modérateur durant la Terreur : aussi Vadier le fait porter sur ses listes de proscription. Sous l'Empire Jean-Germain Sarrut entre au conseil d'arrondissement de Pamiers et se trouve proposé pour sa présidence.

Le général Jacques-Thomas Sarrut, étant mort sans postérité, c'est le fils aîné de Jean-Germain Sarrut qui lui succède dans son titre et dans son majorat : ainsi Augustin Sarrut hérite du titre de baron héréditaire de son oncle, par décret du 10 janvier 1814. Il épouse en janvier 1827, Claire Astrié du Castelet, issue de la célèbre famille des maîtres de forges d'Ax, anoblée sous la Restauration.

*Sources d'archives : Archives de l'armée, à Vincennes. Archives Nationales, majorats BB 30-1097.*

#### *Notes:*

*BERGES Louis et COURS – MACH Michel. Grands notables du Premier Empire : Ariège. Éditions du CNRS. École des Hautes Études en Sciences Sociales - Paris 1985.*

*QUINTIN Danielle et Bernard. Dictionnaire des Colonels de Napoléon, S. P. M. Paris 1996.*

*SIX Georges. Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire 1792-1814. Paris Saffroy, 1934, 2 vol. in 8.*

*TULARD Jean. La Noblesse Impériale. Taillandier, 1979, in 8°.*

*Les armoiries des titres d'Empire sont tirées de l'ouvrage de Philippe Lamarque. L'héraldique napoléonienne. Éditions du Gui, 1999, 700 p.*

